

**Rapport de la mairesse 2020
(présenté lors de l'assemblée du conseil du 7 juin 2021)**

Chers citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le rapport de la mairesse, portant sur les faits saillants du rapport financier 2020.

Les derniers états financiers vérifiés

L'exercice financier de 2020 s'est soldé avec un surplus de 108 689 \$, sur un budget approximatif de 1 400 000 \$. Ce surplus est particulièrement dû à des aides financières supplémentaires reçues en cours d'année.

| | |
|---|---------------------|
| Revenus | |
| Taxes | 796 507 \$ |
| Compensation tenant lieu de taxes | 50 784 \$ |
| Transferts gouvernementaux | 1 273 247 \$ |
| Services rendus | 37 667 \$ |
| Imposition de droits | 36 152 \$ |
| Autres revenus | 16 072 \$ |
| Autres revenus d'intérêts | 2 796 \$ |
| Total des revenus | 2 213 225 \$ |
| | |
| Dépenses | |
| Administration générale | 184 976 \$ |
| Sécurité publique | 169 540 \$ |
| Transport | 487 138 \$ |
| Hygiène du milieu | 326 223 \$ |
| Santé et bien-être | 20 439 \$ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 60 698 \$ |
| Loisirs et culture | 77 639 \$ |
| Frais de financement | 67 395 \$ |
| Total des dépenses | 1 394 048 \$ |
| Moins revenus d'investissement | (923 181 \$) |
| Éléments de conciliation à des fins fiscales | 212 693 \$ |
| Excédent de fonctionnement à des fins fiscales | 108 689 \$ |

Le rapport des vérificateurs

La vérification fut effectuée par le firme comptable « Groupe RDL Thetford / Plessis inc. » et le rapport financier fut déposé le 1er mars 2021. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'année s'étant terminée le 31 décembre 2020, ainsi que sa situation financière constatée à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Réalisations 2020-2021

L'année 2020-2021 a été marquée par plusieurs projets :

- Réfection du pavage sur environ 3 km dans le rang St-Alphonse;
- Rechargement de routes de gravier (routes Brisson, St-Antoine est et Seigneuriale);
- Remplacement de plusieurs ponceaux;
- Rénovation de l'intérieur du bureau de poste et installation de casiers postaux;
- Rénovation de la cuisine du chalet des sports;
- Remplacement des chaises et des tables au chalet des sports;
- Marquage de deux jeux de pickleball sur la surface de la patinoire;
- Adoption de la politique familiale;
- Adoption de la charte pour la protection de l'enfant.

Projets pour le reste de l'année 2021

Voirie

Nous avons reçu une réponse positive du ministère des Transports pour la réfection des deux sections pulvérisées des rangs St-Sauveur et St-Antoine ouest dans le programme d'aide à la voirie locale (volet accélération). Ce programme offre une aide financière de 50 % du montant des travaux. Nous serons également en mesure d'aller chercher des sommes dans le programme TECQ, ce qui nous permettra de remplacer tous les ponceaux dans ces sections avant les travaux.

Pour ce projet, nous avons réalisé un partenariat avec la municipalité de Leclercville qui désirait également refaire le pavage d'une section du rang Castor. Le processus d'appel d'offres public a été lancé en mars dernier et c'est l'entreprise Construction et pavage Portneuf qui a été le plus bas soumissionnaire au coût de 926 467.50 \$ plus taxes pour les travaux sur le territoire de Fortierville. La partie non subventionnée des travaux sera financée par un emprunt d'une durée de 10 ans.

Une demande d'aide financière a également été déposée dans ce même programme pour l'été 2022, dans le but de recharger la route Pins secs.

Le camion des camions publics sera remplacé au cours de l'année 2021. Le camion actuel date de 2007 et nécessitera bientôt des réparations majeures et coûteuses. Nous conserverons tout de même l'ancien jusqu'à la fin de sa vie utile.

Loisirs

La municipalité a reçu une aide financière du gouvernement du Québec pour améliorer le terrain des loisirs. Ainsi, un nouveau module de jeux grimpeur pour les 5-12 ans sera installé dans le parc, ainsi que des modules pour planches à roulettes sur la surface de béton de la patinoire. Pour terminer, un abri sera installé à proximité du parc pour procurer de l'ombre aux enfants du camp de jour ainsi qu'aux parents qui surveillent leurs enfants jouant dans le parc. La caisse populaire Desjardins Gentilly Lévrard Rivière-du-Chêne a également contribué à ce projet dans le cadre des Fonds d'aide au milieu pour un montant

de 5000 \$.et une demande a aussi été déposée dans le programme des Fonds régions et ruralité. Il s'agit d'un projet d'environ 35 000 \$.

Grâce à une aide financière de 25 000 \$ du Programme Nouveaux horizons pour aînés, des améliorations seront apportées au Club de croquet sur la rue St-Jean. La toiture sera refaite, les portes et les fenêtres seront changées, l'entrée principale et celle de la salle de bain seront mieux adaptées pour les personnes à mobilité réduite et les électroménagers seront remplacés également. Nous prévoyons, pour terminer et si le budget le permet, installer une thermopompe pour le confort des usagers.

Autres

Le conseil espère faire des travaux de rénovations extérieures au bureau municipal. Une demande d'aide financière a été déposée au gouvernement en ce sens. Notre dossier est considéré comme admissible, mais non prioritaire.

En collaboration avec la MRC de Bécancour, nous avons commencé la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) pour mettre à jour notre plan d'action. Notre plan d'action 2015-2017 était échu depuis quelques années. Le comité qui travaille sur ce dossier est composé de trois citoyens (Marcel Nault, Fernande Tousignant et Patricia Gilbert), du conseiller Michel Fortier et de moi-même.

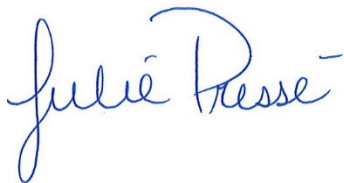
Rémunération des élus

Pour satisfaire aux exigences de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération des membres du conseil pour l'année en cours :

Le traitement annuel du maire est de 7 255.69 \$ soit 4 837.13 \$ à titre de rémunération de base et 2 418.56 \$ à titre d'allocation de dépenses.

Le traitement annuel d'un conseiller est de 2 424.82 \$, soit 1 616.55 \$ à titre de rémunération de base et 808.27 \$ à titre d'allocations de dépenses.

En vous remerciant pour la confiance accordée,

A handwritten signature in blue ink that reads "Julie Pressé". The signature is written in a cursive, flowing style.

Julie Pressé,
Mairesse de la municipalité de Fortierville